



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-141670>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-141670**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Paris - Direction de la Voirie et des Déplacements - Service des Déplacements -Section du Stationnement Concédé

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

L'acheteur est une entité adjudicatrice

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Mise en conformité et exploitation des parcs de stationnement Porte d'Orléans et Didot à Paris 14e

Description : Délégation de service public pour la mise en conformité et l'exploitation des parcs de stationnement Porte d'Orléans et Didot à Paris 14e pour une durée de 5ans et 22 jours pour Porte d'Orléans et de 4 ans 11 mois et 25 jours pour Didot

Identifiant de la procédure : a22d7c7d-f061-4170-a3f9-3793786fb57f

Identifiant interne : 2501594

Type de procédure : Autre procédure en plusieurs étapes

Principales caractéristiques de la procédure : Concession de service public conformément au code de la commande publique et au code général des collectivités territoriales

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 63712400 Services de parc de stationnement

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Parc Porte d'Orléans situé 7 rue de la Légion Etrangère et 8 avenue de la Porte d'Orléans

Ville : Paris

Code postal : 75014

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Parc Didot situé 4 rue Didot

Ville : Paris

Code postal : 75014

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : La durée de la Délégation commencera le 10 mars 2027 et s'achèvera le 30 novembre 2032. L'exploitation du parc Porte d'Orléans commencera le 10 mars 2027 et s'achèvera au 31 mars 2032; tandis que l'exploitation du parc Didot commencera le 07 décembre 2027 et s'achèvera u 30 novembre 2032. Éléments de candidature : (A) Les candidats pourront se présenter seuls ou en groupement, ils devront mentionner l'identification de la société, sa forme juridique, le numéro d'immatriculation au RCS (ou pièce équivalente pour les sociétés étrangères) ainsi que l'identité des personnes ayant pouvoir d'engager la société. Si le candidat s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs économiques pour présenter sa candidature, il doit les mentionner dans sa lettre de candidature et, produire pour chacun d'eux, les mêmes documents que ceux qui sont exigés de lui pour justifier de ses capacités, ainsi qu'un engagement écrit de chacun d'eux justifiant qu'il disposera de leurs capacités pour l'exécution de la concession. La sélection des candidats se fera sur l'examen de leurs capacités financière et technique et leur aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public. (B) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession : Les candidats devront produire une déclaration sur l'honneur attestant de l'absence d'exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession (art.L3123-1 à L3123-11 du code de la commande publique) et que les renseignements et documents relatifs à leurs capacités et aptitudes, exigés en application des art. L3123-18, L3123-19 et L3123-20, et dans les conditions fixées aux articles R3123-1 à R3123-5 du code de la commande publique, sont exacts. Pour justifier qu'il a satisfait aux obligations prévues à l'article L3123-2 dudit code, le candidat produit un certificat délivré par les administrations et organismes compétents. Ils pourront produire le Dc1, le Dc2, et fournir l'état annuel des certificats reçus au 31/12/2024 (C) Capacité économique et financière : Les candidats seront sélectionnés au vu de leurs garanties économiques et financières. Seuls les candidats disposant de la capacité économique et financière pour exécuter le contrat de concession pourront être admis à présenter une offre. Pour l'appréciation de la capacité économique et financière, chaque candidat ou membre du groupement devra fournir : le montant et la composition du capital, les bilans et comptes sociaux des trois derniers exercices clos, la liste des banquiers, la preuve d'assurance couvrant les risques professionnels (D) Capacité technique et professionnelle : Seuls les candidats disposant de la capacité technique et professionnelle pour exécuter le contrat de concession pourront être admis à présenter une offre. Pour l'appréciation de la capacité technique et professionnelle, chaque

candidat ou membre du groupement devra fournir : une déclaration indiquant les moyens humains et matériels, des références de travaux de rénovation de parcs de stationnement ou autres ouvrages exécutés au cours des cinq dernières années, appuyées d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants, des références de gestion et d'exploitation de parcs de stationnement public en ouvrage (souterrain ou en superstructure) dans un environnement urbain (préciser pour chaque référence : la localisation, la capacité de chaque ouvrage et la nature du contrat qui engage le candidat) ; les références dans des domaines d'activités proches (préciser les caractéristiques principales) et dans les prestations de service public

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion : Avis

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les motifs d'exclusion touchant les opérateurs économiques sont listés aux articles L3123-1 à L3123-17 du code de la commande publique

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Mise en conformité et exploitation des parcs de stationnement Porte d'Orléans et Didot à Paris 14e

Description : Délégation de service public pour la mise en conformité et l'exploitation des parcs de stationnement Porte d'Orléans et Didot à Paris 14e pour une durée de 5ans et 22 jours pour Porte d'Orléans et de 4 ans et 25 jours pour Didot

Identifiant interne : 2501594

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 63712400 Services de parc de stationnement

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Parc Porte d'Orléans situé 7 rue de la Légion Étrangère et 8 avenue de la Porte d'Orléans Et Parc Didot situé 4 rue Didot

Ville : Paris

Code postal : 75014

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 10/03/2027

Date de fin de durée : 30/11/2032

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Les parcs Porte d'Orléans et Didot seront mis en conformité pour répondre aux réglementations en vigueur notamment environnementale et aux prescriptions des cahiers des charges de la Ville de Paris. Ainsi, seront notamment mis aux normes : le système de continuité radioélectrique, l'accessibilité PMR, etc... Des zones de stationnement pour les 2RM et les vélos seront à aménager avec un nombre au minimum équivalant à celui des places actuelles. Le nombre de BRVE à installer sera équivalent à celui présent actuellement (20 places équipées à Porte d'Orléans et 15 à Didot). Conformément au PLU, il sera demandé de prévoir l'implantation d'un ELU dans le cadre d'une sous-occupation d'une durée maximale de 15 ans. Les fresques présentes dans les 2 parcs sont à conserver. À compter de la prise d'effet du contrat, toutes les places non amodiées, seront exploitées en stationnement horaire ou d'abonnements. Le délégataire devra gérer les amodiations en cours dans le parc Didot, et il est demandé d'étudier la possibilité d'en racheter en cours de contrat. L'exploitation et l'entretien de l'ouvrage devront s'inscrire dans la démarche du PLU bioclimatique, du plan climat de la Ville de Paris. Le parc devra être accessible 24h/24, 7j/7 (abonnés et amodiataires). Les plages d'ouverture seront à adapter à la fréquentation des usagers horaires dans le parc. La présence permanente du personnel dans l'ouvrage n'est pas exigée mais l'effectif du personnel devra être adapté et justifié selon l'affluence des véhicules. La surveillance humaine permanente et l'entretien de l'ouvrage devront être assurés. Concernant les tarifs : a) une tarification horaire au 1/4h sera appliquée pour les usagers du parc Porte d'Orléans, b) les résidents du secteur bénéficieront d'une formule d'abonnement spécifique et très attractive, c) La tarification pour les PMR sera gratuite pour les abonnements dans la limite des places PMR disponibles (services supplémentaires payants), d) le parc Porte d'Orléans est inscrit dans le dispositif des parcs relais # e) une tarification abonnement des véhicules « basse émission » (VBE) inclura les véhicules (GPL, GNV, VLE, ...) # f) D'autres tarifications spécifiques seront possibles. Les 2 parcs seront intégrés au système de PASS 2RM, dont le délégataire devra assurer le financement et l'installation des équipements. Il devra s'engager à souscrire un contrat d'énergie verte. Le développement d'activités en faveur de l'environnement, des nouvelles mobilités, des sociétés de location de véhicules à temps partagé et de modes de déplacements propres, de l'usage des vélos etc... devra être favorisé. .

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des demandes de participation : 27/01/2026 à 16:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Avant la conclusion du contrat, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé précontractuel dans les conditions des articles L.5511 et suivants du code de justice administrative. A compter de sa signature, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé contractuel dans les conditions des articles L.55113 et suivants du code de justice administrative # le tribunal administratif peut en outre être saisi d'un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans des conditions définies par le Conseil d'Etat dans sa décision Département de Tarn et Garonne du 4 avril 2014 (N°358994).

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Paris - Direction de la Voirie et des Déplacements - Service des Déplacements -Section du Stationnement Concédé

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Paris - Direction de la Voirie et des Déplacements - Service des Déplacements -Section du Stationnement Concédé

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Paris - Direction de la Voirie et des Déplacements - Service des Déplacements -Section du Stationnement Concédé

Numéro d'enregistrement : 21750001600019

Adresse postale : 86 rue Régnault

Ville : Paris

Code postal : 75013

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : dvd-ssc-mib@paris.fr

Téléphone : 33140774101

Profil de l'acheteur : <https://www.maximilien.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris Cedex 04

Code postal : 75181

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : 33144594400

Télécopieur : 3144594646

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 80dd38e4-cb23-4d58-9f96-980052168af0 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 23/12/2025 à 11:19

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/12/2025